

4^{ème} Semaine Scientifique du CORAF / WECARD
Recommandation du Groupe de travail – Communauté Economique Régionale
19/06/2014

1. Le groupe Communauté Economique Régionale était composé de :
 - a. Mr YOUSSEPH MBENGUE, SAFGRAD
 - b. Mr ALAIN SY TRAORE, AGRICULTURE-CEDEAO
 - c. Mr JEAN NDJOYA, CEEAC
 - d. Mme SERAPHINE SAWADOGO, WAAPP Burkina Faso
 - e. Dr ADOUM DJIME, CILSS (il s'est absenté pour urgence)

2. Les CERs et SAFGRAD note avec intérêt les recommandations qui leur sont adressé dans le rapport de la 4^{ème} Semaine Scientifique et s'engage par conséquent à tout mettre en œuvre pour les prendre en considérations dans leurs interventions, si cela ne l'était déjà.

3. Les CERs considèrent que le CORAF/WECARD qui est leur bras technique pour la coordination des SNRA des pays qu'ils gouvernent, celui-ci (le CORAF/WECARD) serait dans son rôle parfait, entre autres, de traitement et de prise en charge dans ses activités (urgemment) des questions suivantes :
 - 3.1.** En lien avec l'année de l'agriculture en Afrique (CAADP-YOA14), dont une des problématiques de réflexion porte sur « l'exploitation familiale agricole », le CORAF/WECARD doit susciter et capitaliser les réflexions sur cette thématique en vu de : sa caractérisation, sa typologie, son impact sur les croissance économique et la création de revenu et d'emploi, sa contribution réel au PIB. Les réflexions devraient aboutir des « modèles économiques viables » et les moyens nécessaires à la modernisation des exploitations familiales agricoles en Afrique de l'ouest et du centre, pour convaincre les décideurs politiques et rééquilibrer le débat entre « Agro-industrie » et « Exploitation familiale ».
 - 3.2.** Concevoir, Formaliser ou Mettre en mise place (dans les meilleurs délais) d'un Dispositif Régional (Afrique de l'ouest et centre) de conservation des ressources génétiques d'espèce animales et végétales essentielles à l'atteinte de la sécurité/souveraineté alimentaire et nutritionnelle. Le dispositif devrait s'orienter vers la mutualisation de l'expertise et des ressources financières, cela en lien avec les dynamiques liées à l'intégration régionale.
 - 3.3.** Proposer des modèles économiques intégrées et intégrant de création d'entreprises (PME-PMI, MPE-MPI, etc.) à partir des innovations et technologies issue aussi bien du privé que des SNRA publiques. Cela devrait se faire en ayant à l'esprit le paradigme « Population – Démographie et Développement » pour favoriser en priorité l'emploi des jeunes dans l'espace ouest et centre africain. Ces modèles devraient enfin considérer les dispositifs fiscaux avantageux, des systèmes de crédits bonifiés, des mécanismes de financement innovant (PPP), la réduction de la pénibilité du travail agricole, etc.
 - 3.4.** Réfléchir (assez rapidement) et faire des propositions aux CERs sur un mécanisme / système régional de « Reconnaissance – brevetage » des innovations, résultats, technologies de recherche agro-sylvo-pastorale. Ce système pourrait être endossé par une Réglementation de la Communauté pour sa promotion et favoriser la récompense du mérite des inventeurs et des chercheurs émérites de la région : prix d'excellence, bourse d'innovation, concours d'innovation scientifiques, etc.

4. Les CERs insistent et encourage le CORAF/WECARD à privilégier, concentrer ses efforts et continuer les actions entreprises dans la COORDINATION, les SYNERGIES avec les SNRA des pays associés, selon les principes de SUBSIDIARITE, de COMPLEMENTARITE et de SOLIDARITE, principes essentielles de l'intégration régionale. Le CORAF/WECARD devrait par conséquent à tout prix assurer le partage d'expériences, la valorisation et la mise à l'échelle régionale des savoirs générés dans les pays, l'émulation régionale (Masters, PhD thématiques Régionaux à encourager).

Fait à Niamey le 19 / 06 / 2014